

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 septembre 2025

Absente : CLOT Karine (pouvoir à MOUNIER Sandrine)

La séance a été ouverte à 20h00 par Laurent MARCE, maire.

Mr BECHERAS Simon a été désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 07 juillet 2025 est approuvé à l'unanimité.

FINANCES – Administration générale

➤ **Mise à disposition gratuite d'un barnum par la Région**

Un nouveau dispositif a été mis en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce dispositif permet d'obtenir gratuitement un barnum de qualité (3x3) à destination exclusive des associations locales. Un dossier de demande de cession de barnum a été déposé auprès de la Région.

Délibération est prise à l'unanimité.

➤ **Remboursement emprunt « avance des subventions » - Caisse Régionale de Crédit Agricole Centre Est**

L'emprunt contracté au titre des travaux de réaménagement de la salle multi-activités sera remboursé suite au versement des subventions.

COMMUNICATION

➤ L'élaboration du prochain bulletin municipal est en cours. Plusieurs sujets sur le contenu sont évoqués. Un mail sera adressé aux écoles ainsi qu'aux associations de la commune.

➤ Les vœux de la municipalité auront lieu le 16 janvier 2026 à 19h

SCOLAIRE – VIE ASSOCIATIVE

➤ Les effectifs pour la rentrée 2025/2026 sont de 64 élèves pour l'école « Tous les Vents » et de 50 élèves pour l'école « St-Joseph ».

➤ Le repas des aînés aura lieu le samedi 15 novembre 2025.

URBANISME

➤ La commission a examiné 3 déclarations préalables :

- Installation panneaux photovoltaïques (chemin des Coteaux)
- Installation panneaux photovoltaïques (impasse de la Garde)
- Installation 3 antennes sur le toit du château d'eau

Un dossier a été déposé concernant la pose de panneaux photovoltaïque sur le toit du commerce multi-services et d'une pergola.

BATIMENTS, TRAVAUX

- Une pompe à chaleur sera installée courant octobre à l'école, en remplacement de la chaudière de l'ancien bâtiment.
Le montant des travaux s'élève à 19 067,18 € HT.

DIVERS

- En raison des travaux de pose de glissières de sécurité sur la RD370B reliant « Talencieux à Silon », la circulation des véhicules sera interdite du lundi 13 octobre au vendredi 17 octobre 2025, entre 8h et 17h.
- Une demande de déclaration préalable a été déposée pour l'installation d'une antenne SFR/BOUYGUES sur le « château d'eau ».
Une rencontre a été demandée par FREE pour la mise en place également d'une antenne.
- Une demande a été faite concernant la création d'une association de « Badminton ».
Il convient de trouver une plage horaire disponible en fonction de l'utilisation hebdomadaire de la salle de sports.

La séance est levée à 21h40

Le prochain conseil municipal est fixé au lundi 20 octobre 2025 à 20h.